

## DE L'ÉCOLE AU CHANTIER : LES RECRUTEMENTS DES JEUNES DES NIVEAUX V ET VI

---

par Françoise Amat et Xavier Viney

avec la collaboration de Cécile de Gaudemar et Michel-Henri Gensbittel

*On connaît l'importance des recrutements des jeunes sortant du système éducatif par le BTP. Les enquêtes de l'Observatoire EVA apportent des précisions sur les emplois occupés par cette main-d'œuvre juvénile et font ressortir les oppositions entre le gros œuvre et le second œuvre. Le premier recrute à un niveau plus faible et ne stabilise qu'un petit nombre. Constatant à la fois une baisse générale de l'embauche et une augmentation des recrutements des jeunes de niveau V, les auteurs s'interrogent sur l'avenir des politiques de recrutement et de gestion de la main-d'œuvre.*

Le BTP apparaît typique des secteurs à mode de gestion par le marché du travail [1] comme les industries agro-alimentaires, le bois, la construction mécanique, le travail des métaux... Ce qui caractérise principalement ce secteur est son recours important à une main-d'œuvre non-occupée qu'il rejette ensuite assez massivement sur le marché du travail. A cette caractéristique dominante sont associés d'autres aspects de ce mode de gestion : faible concentration, localisation dans de petites communes, mauvaises conditions de travail, salaires peu élevés, faible niveau de formation des actifs occupés, nombreux immigrés, faible ancienneté de la main-d'œuvre...

C'est d'abord par le recours aux actifs en provenance de l'agriculture, puis aux immigrés, que le BTP a tenté de résoudre son perpétuel déficit de main-d'œuvre, crucial de 1950 à 1970 où un fort accroissement de la demande de logements suscitait des besoins très importants.

Dans cet effort de mobilisation de la main-d'œuvre, le système éducatif a également joué et joue encore un rôle considérable. Il « a bien évidemment rempli pour le BTP sa fonction classique de distribution des savoir-faire nécessaires, mais il a également joué vis-à-vis de celui-ci le moyen de pallier la forte mobilité extra-sectorielle, particulièrement forte pour les ouvriers non-qualifiés » [2].

Les jeunes sortants de l'école assurent ainsi en grande partie le renouvellement des actifs du secteur. Il apparaît, à partir des données des enquêtes sur l'Emploi de 1976 à 1979, que le BTP est un secteur marqué à la fois par l'importance des rotations internes de son personnel masculin et par un fort appel aux jeunes débutants [3].

Mais qui sont ces jeunes ? Dans la mesure où les conditions de travail offertes par ce secteur sont peu attractives, on peut se demander si les jeunes, qui y sont recrutés, ne sont pas précisément ceux qui sortent du système éducatif au niveau le plus faible. Ne retrouve-t-on pas à l'égard des débutants un mode de gestion comparable à celui observé sur l'ensemble des actifs ? Mais au-delà de ces constats généraux sur le secteur, n'existe-t-il pas des pratiques de recrutement et de gestion différentes selon les types d'emplois offerts ? N'y-a-t-il pas, enfin, sous l'effet de la crise et du chômage, les prémices d'une évolution du BTP en matière de recrutement de sa main-d'œuvre débutante ?

Les informations fournies par l'Observatoire national des entrées dans la vie active permettent de répondre en partie à ces questions. Deux sources sont aujourd'hui utilisables qui ne concernent pas la même population.

Les premières enquêtes d'insertion, réalisées entre 1976 et 1979 sur l'ensemble des sortants de tous les niveaux de formation, permettent une lecture comparée des recrutements de débutants selon leurs caractéristiques de formation dans le BTP et dans les autres secteurs d'activité.

En ce qui concerne la main-d'œuvre débutante recrutée à la sortie des classes terminales de CAP et de BEP (Niveau V), une enquête de cheminement effectuée auprès des jeunes sortis de LEP en juin 1975 permet de reconstituer leurs trajectoires jusqu'en mars 1980. En outre, l'interrogation, à cette même date, d'une nouvelle cohorte de jeunes, de même niveau, sortis en 1979, donne quelques repères d'évolution de leur situation par rapport à celle de leurs aînés.

Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article.

### L'OBSERVATOIRE DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE

L'Observatoire des entrées dans la vie active (EVA) est un système d'enquêtes concernant l'ensemble des personnes qui achèvent une formation initiale. Dispositif permanent, il permet de décrire le fonctionnement du marché du travail des jeunes débutants et la place qu'y occupent les différentes catégories de personnes, en particulier selon leurs caractéristiques détaillées de formation. Sa réalisation a été confiée par les pouvoirs publics au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ).

Chacun des jeunes interrogés l'est deux fois :

- Par une « enquête d'insertion » qui se situe en mars de l'année qui suit la sortie de l'école ou de l'université ;
- Par une « enquête de cheminement », réalisée également en mars mais quatre ans après, soit cinq ans environ après la fin de la formation initiale. Cette seconde enquête permet la reconstitution schématique de biographies professionnelles.

Le système d'enquêtes fonctionne sur une périodicité de quatre années : chaque année, sont interrogés les jeunes sortis d'une partie spécifique du système éducatif. Au bout de quatre ans, l'ensemble des niveaux et filières de formation (générale et professionnelle, secondaire et supérieure) est couvert.

Les échantillons retenus sont de grande taille afin de permettre des analyses détaillées au niveau de catégories d'emploi ou de formation ayant une signification concrète et pas seulement des grandes catégories socioprofessionnelles.

Au cours de chaque période de quatre ans, une nouvelle promotion est concernée par la série des enquêtes d'insertion. Simultanément les enquêtes de cheminement permettent d'évaluer l'évolution de la situation de la promotion précédente.

On dispose donc en permanence d'une information détaillée fournie par les enquêtes de cheminement et d'une information moins fine, mais plus récente, issue des enquêtes d'insertion.

Les années 1976-1979 ont permis la réalisation d'une série complète d'enquêtes ; en 1980 a commencé le fonctionnement normal de l'Observatoire, avec, chaque année, des enquêtes d'insertion et de cheminement. Certaines formations se trouvent exclues du champ :

- Les écoles de droit et de commerce (non couvertes dans la première vague d'enquêtes) ;
- Les sorties de formation immédiatement après le baccalauréat général (non interrogées par l'Observatoire pour des raisons techniques) ;
- Les formations médicales (l'enquête fut faite en 1979) ou para-médicales et sociales (non prises en compte dans la première vague).

Par contre les enseignements agricoles sont pris en compte avec les formations générales et professionnelles de même niveau.

**Pour plus de détails, on se reportera à la note d'informations n° 60 du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ). Les résultats des enquêtes sont publiés à la Documentation Française dans la collection des Cahiers de l'Observatoire.**

### RÉPERCUSSIONS DU MODE DE GESTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU BTP SUR LES RECRUTEMENTS DES JEUNES

Le BTP constitue un important débouché pour les jeunes à leur sortie de l'école. Il occupe 8 % de l'ensemble des jeunes ayant un emploi neuf mois après leur sortie de formation. Recrutant très peu de jeunes filles (seulement quelques employées), il représente, par contre, un lieu d'accueil pour de nombreux jeunes gens. Il est probable que le chiffre de 14 %, indiqué dans le tableau 1, est sous-estimé (1) en raison notamment de l'absence des jeunes issus des Sections d'Éducation Spécialisée (SES)

(1) Cette sous-estimation a vraisemblablement plusieurs causes : les élèves de SES n'ont pas fait l'objet d'un suivi dans le cadre de l'Observatoire, or il est possible que ce soit une catégorie qui trouve place dans le BTP dans des proportions élevées. De même, n'ont pas été interrogés les sortants des grandes écoles ou des classes terminales de l'enseignement général, catégories qui, à l'inverse de la précédente, sont probablement peu présentes dans le BTP. Par ailleurs, lors du codage des secteurs effectué dans les premières enquêtes, une certaine confusion entre secteur et métier a probablement conduit certains jeunes à se classer dans d'autres secteurs que le BTP, notamment dans la Construction électrique ou le Travail du bois...

et des problèmes de codage des secteurs d'activité dans la première série des enquêtes de l'Observatoire (1976-1980).

Malgré cela, la part des jeunes gens recrutés dans le BTP par rapport à l'ensemble des débutants est encore supérieure à ce que représentent les hommes actifs occupés dans le BTP par rapport à l'ensemble des actifs occupés, confirmant qu'il s'agit d'un secteur de première embauche.

Le BTP recrute à des niveaux de formation plus faibles que les autres secteurs.

Les jeunes recrutés ont des niveaux de formation inférieurs au baccalauréat (2). Ce comportement, général

(2) Il s'agit des jeunes issus des niveaux de formation VI - Vbis - V et IV. Le niveau IV comprend, outre les abandons en classes de seconde et de première, les sortants des classes de baccalauréats techniques et les abandons de non-diplômés des deux premières années de l'Université, mais en pourcentages si faibles pour les garçons recrutés dans le BTP que les termes « niveaux inférieurs au baccalauréat » ou encore « niveaux secondaires » traduisent bien la réalité.

Tableau 1  
 IMPORTANCE DES DÉBUTANTS ET DES ACTIFS OCCUPÉS (HOMMES) SELON LES SECTEURS

Secteurs	Débutants (tous niveaux de formation)		Actifs occupés	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Agriculture	9 800	4,6	1 331 000	10,4
<b>BTP</b>	<b>29 900</b>	<b>14,1</b>	<b>1 698 000</b>	<b>13,2</b>
Industrie	70 400	33,2	4 209 000	32,8
Services, commerces	101 900	48,1	5 598 000	43,6
Total	212 000	100	12 836 000	100

Source : CEREQ, Observatoire EVA 1976-1978, INSEE, Enquête Emploi 1977.

pour l'ensemble des secteurs qui renouvellent de cette façon une partie de leur main-d'œuvre ouvrière et employée, est particulièrement marqué dans le BTP pour deux raisons au moins :

— *le nombre d'ouvriers* dans ce secteur reste plus élevé que dans des secteurs comme les Biens d'équipement ou les Biens intermédiaires car, si l'alignement progressif des structures d'emplois du BTP sur l'Industrie [2], lié au développement des fonctions d'Études, de Méthodes et de Contrôle, se réalise dans les grandes entreprises du secteur, une majorité de petites entreprises - celles précisément où entrent les jeunes - comptent très peu d'emplois de techniciens ou d'encadrement et les pourvoient, quand ils existent, de préférence par promotion interne ou appel à des actifs occupés plutôt que par recrutement de débutants ;

— *la seconde raison est l'importance exceptionnelle de l'apprentissage* dont on sait qu'il recrute ses effectifs aux niveaux les plus faibles de formation. En effet les jeunes qui entrent par ce biais dans la vie active représentent près de la moitié des garçons recrutés par le secteur à ces niveaux, contre le quart dans les industries des Biens de consommation ou des Biens d'équipement. Seuls certains secteurs tertiaires comme l'Hôtellerie, l'Alimentation et la Réparation automobile recourent plus largement à ce mode de recrutement. Les apprentis du BTP ont un niveau de formation encore plus faible que dans la plupart des autres secteurs : les deux tiers d'entre eux sont issus des classes de CPA et de CPPN contre moins de 60 % dans les autres cas.

N'oublions pas, toutefois, que si ce mode de recrutement par l'apprentissage donne, à première vue, du BTP l'image d'un secteur fortement utilisateur de jeunes sans formation, il lui permet de disposer, à l'issue des deux

années que dure l'apprentissage, d'une main-d'œuvre formée sur le tas aux techniques du bâtiment et familiarisée avec les conditions de travail qui lui sont propres, bon nombre de ces jeunes restant dans le secteur après leur apprentissage. En effet, il apparaît (3) que, à court terme au moins, la stabilité des jeunes gens ayant suivi un apprentissage dans le BTP est plutôt un peu plus grande que dans d'autres spécialités : six apprentis sur dix se trouvent encore dans le secteur environ un an après la fin de leur contrat, alors qu'ils ne sont que la moitié dans ce cas en Mécanique [4].

En dehors de l'apprentissage, le BTP recrute, pour ses emplois ouvriers salariés (4), plus de jeunes sans formation que la plupart des autres secteurs. Près de 40 % des débutants salariés du BTP n'ont pas le niveau du CAP ou du BEP, alors qu'ils ne sont que 16 % dans ce cas dans les secteurs des Biens d'équipement (cf. tableau 2).

Toutefois, le BTP est un secteur d'accueil pour de nombreux jeunes gens de niveau V

En effet les jeunes ouvriers de niveau CAP-BEP restent majoritaires dans les recrutements. Et, si l'on observe l'ensemble des jeunes gens issus de ces mêmes classes, on constate qu'un garçon sur cinq occupe son premier emploi dans le BTP (5). Ces jeunes proviennent de spécialités diverses en raison notamment de la variété des

(3) Ces données sont tirées d'une enquête effectuée en 1979 sur le devenir des jeunes apprentis ayant terminé ou abandonné leur apprentissage pendant l'année 1978.

(4) Cette analyse est centrée sur les apprentis et les ouvriers salariés dans la mesure où ils représentent la quasi-totalité de la population jeune recrutée dans le BTP, on laissera de côté les employés, les techniciens et les dessinateurs.

(5) Il s'agit du premier emploi et non de l'emploi neuf mois après la sortie de l'école, tel qu'il apparaît dans les enquêtes d'insertion, ce qui a pour effet, étant donné les phénomènes constatés plus loin d'accès rapide au secteur et d'évasion, de renforcer les postes du BTP dans la structure des embauches.

Tableau 2  
CATÉGORIES DE DÉBUTANTS DANS LE BTP ET DANS LES AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉ (HOMMES)

(en %)

Secteurs d'activité	Part des débutants des niveaux VI-Vb-V-IV sur l'ensemble des débutants	Apprentis		Ouvriers salariés
		Taux d'apprentissage *	Part des jeunes issus de CPA-CPPN, 4e parmi les apprentis	Part des jeunes issus de CPA-CPPN, 4e, 3e et abandons de l'enseignement technique court (niv. VI, Vbis) parmi les ouvriers salariés
Agriculture	95,9	18,5	51,7	-
<b>BTP</b>	<b>97,3</b>	<b>44,0</b>	<b>66,7</b>	<b>38,7</b>
Énergie	75,9	-	-	26,7
Biens intermédiaires	93,7	15,9	53,6	32,4
Biens équipement	92,3	24,6	55,2	16,3
Biens consommation	96,3	25,0	55,8	44,4
Commerce - Services	83,6	37,0	60,6	33,2
dont				
{ Commerce détail		64,2	68,9	-
{ Hôtellerie		55,0	59,5	-
{ Répar. automobile		68,6	59,8	-
Total	89,4	32,4	60,4	32,4

Source : CEREQ, Observatoire EVA 1976-1978.

\* Taux d'apprentissage :  $\frac{\text{Apprentis}}{\text{Débutants des niveaux VI - Vbis - V - IV}}$

emplois offerts par le secteur (cf. page 50). Un certain nombre ont suivi des spécialités assez spécifiques au BTP (construction en bâtiment, plomberie...) et d'autres des spécialités plus « transversales » (électricité, mécanique, peinture industrielle ou même techniques financières et comptables...), cf. tableau 3.

On notera que parmi ceux qui ont été formés à des spécialités du BTP un nombre important se dirige dès le premier emploi vers d'autres secteurs (par exemple 40 % des jeunes de la spécialité construction en bâtiment et 35 % des jeunes de la plomberie...). De plus, certains connaissent à leur sortie de l'école des situations d'inactivité ou de chômage. On observe toutefois de faibles taux de chômage à l'issue de certaines spécialités du BTP, notamment les jeunes ayant un CAP de construction en bâtiment ont un taux de chômage nettement inférieur à celui des jeunes issus des CAP industriels. Ceci peut s'expliquer par le fait que le processus d'accès aux emplois du BTP est en moyenne plus rapide que dans les autres secteurs, à en juger par la comparaison des dates de première embauche (cf. tableau 4).

#### LE BTP, un secteur à forte mobilité (6)

L'importance de la mobilité intra-sectorielle des jeunes s'explique par la faible concentration du secteur (65 % des entreprises du BTP ont moins de 50 salariés [2]) et

surtout, par la très petite taille des entreprises du BTP qui embauchent ces jeunes (70 % ont moins de 50 salariés). De plus, l'organisation du travail en chantier entretient des mouvements importants à l'intérieur des entreprises de grande taille du secteur.

La mobilité peut avoir des significations différentes selon les profils de carrière observés et selon la qualification des jeunes concernés, mais rappelons que, parmi les jeunes dont la première embauche a eu lieu dans le BTP, on constate, cinq ans après, que près de 25 % ont connu une mobilité interne au secteur alors que pour l'ensemble des CAP-BEP cette mobilité intra-sectorielle concernait moins de 15 % des jeunes.

On observe par ailleurs des départs importants vers d'autres secteurs au cours des premières années de vie active. En effet, si le BTP embauche près d'un jeune sur cinq sortant de CAP-BEP, cinq ans après leur sortie du LEP, le secteur n'en compte plus qu'un sur sept. Le taux de diminution des effectifs occupés dans le bâtiment (-21 %) est nettement plus élevé que dans d'autres secteurs d'activité : à titre d'exemple, la diminution des effectifs dans les industries des Biens de consommation n'est que de -8 % [5].

(6) Il ne s'agit ici que de la population observée, à savoir les jeunes de niveau V.

Tableau 3  
SPÉCIALITÉS D'ORIGINE DES JEUNES ISSUS DE CAP-BEP OCCUPÉS DANS LE BTP, ET IMPORTANCE RELATIVE  
DE CE SECTEUR PARMIS LES ACTIFS DE CES SPÉCIALITÉS

(en %)

Spécialités de formation de CAP-BEP	Origine scolaire des jeunes		Poids du BTP parmi les actifs occupés de la spécialité	
	à l'embauche	en mars 1980	à l'embauche	en mars 1980
Électricité	22,9	23,1	28,1	22,4
BTP	16,3	15,4	58,7	41,7
Bois	15,2	16,9	48,6	43,0
Mécanique	15,1	16,4	8,2	6,0
Couverture - Plomberie - Chauffage	11,2	9,9	65,2	42,2
Peinture BTP et peinture industrielle	4,9	4,4	69,0	45,8
Forge, Construction métallique	3,4	3,7	8,9	7,2
Dessinateurs BTP	1,9	2,4	31,3	33,5
Dessinateurs industriels	1,3	1,7	8,0	8,3
Techniques financières et comptables	3,1	1,7	7,0	4,3
Conducteurs d'engins	1,5	1,1	28,6	16,9
Autres	3,1	3,4		
Total	100	100		

Source : CEREQ, Observatoire EVA, Enquête de cheminement CAP-BEP, mars 1980.

Tableau 4  
TAUX DE CHOMAGE DES JEUNES A L'ISSUE DES CAP EN TROIS ANS DES PRINCIPALES SPÉCIALITÉS  
CONDUISANT A DES EMPLOIS DU BTP

Spécialités de formation de CAP	En mars 1976		En mars 1980	
	Sortants	Taux de chômage	Sortants	Taux de chômage
Construction en BTP (y compris métallier)	5 611	6,7	6 272	15,3
Couverture-Plomberie-Chauffage	3 203	11,4	3 096	21,0
Peinture	1 266	8,2	1 368	23,7
Fonderie-Forge-Chaudronnerie	6 869	9,9	6 153	18,9
Mécanique	26 689	12,2	25 427	21,0
Électricité-Électronique	6 286	11,3	6 263	23,2
Travail du Bois	5 785	7,0	6 321	12,6
Ensemble des spécialités industrielles du CAP	68 577	15,8	62 339	20,4

Source : CEREQ, Observatoire EVA, Enquêtes d'insertion CAP-BEP, 1976 et 1980.

Tableau 5  
ENTREPRISES D'EMBAUCHE DES JEUNES DE NIVEAU V DANS LE BTP (HOMMES)

	Entreprises artisanales	Entreprises privées selon la taille			Entreprises publiques et administration	Autres commerçants, particuliers	Total
		≤ 50 salariés	50 à 1 000	1 000 et plus			
<b>BTP</b>							
Effectifs	6 974	6 401	4 239	837	388	144	18 983
Pourcentages	36,7	33,7	22,3	4,4	2,1	0,8	100
	70,4 %						
<b>Ensemble des secteurs</b>							
Effectifs	13 270	25 968	26 055	10 597	11 817	9 637	97 343
Pourcentages	13,6	26,7	26,8	10,9	12,1	9,9	100

Source : CEREQ, Observatoire EVA, Enquête de cheminement CAP-BEP, mars 1980.

Cependant cette baisse relative des salariés du BTP n'indique pas seulement un phénomène de fuite, elle montre que le secteur fait très peu appel aux jeunes actifs ayant eu une première expérience dans un autre secteur.

Le BTP apparaît donc comme un secteur peu attractif pour y faire « carrière ».

Parmi ceux qui ont quitté le BTP, un tiers se sont dirigés vers le secteur public ou l'administration.

Le mouvement vers des entreprises de plus grande taille est également net puisque dans :

— 56,4 % des cas ce changement se produit vers une entreprise plus grande,

— 32 % des cas le changement s'est fait dans une entreprise de taille équivalente,

— 11,6 % des cas seulement les jeunes gens se sont dirigés vers des entreprises plus petites.

Les secteurs et les emplois d'accueil cinq ans après la sortie de LEP sont variés, mais quelques uns concentrent une part importante de ces mouvements :

Tableau 6  
SECTEURS ET EMPLOIS EN MARS 1980 POUR LES JEUNES QUI, APRÈS UNE INSERTION DANS LE BTP, ONT QUITTÉ CE SECTEUR

(en %)

Secteurs en mars 1980	Emplois en mars 1980
Administration	12,4
Services marchands	9,3
Commerce de gros et de détail	8,9
Construction électrique	8,0
Production d'électricité	4,8
P.T.T.	5,5
Industrie du bois	5,6
Fonderie et travail des métaux	3,8
Ensemble de la construction mécanique, navale et aéronautique	11,8
Autres secteurs	29,9
Ouvriers électriciens	18,1
Ouvriers mécaniciens	10,2
Manutentionnaires	8,0
Ouvriers de transports	6,7
Ouvriers de la transformation des métaux	5,8
Ouvriers du bois	5,1
Ouvriers divers	5,6
Employés administratifs	3,7
Employés de service	3,0
Autres emplois	33,8

LES EMPLOIS OUVRIERS DU BTP :  
LOGIQUES DIFFÉRENTES DE MOBILISATION  
DE LA MAIN-D'ŒUVRE DÉBUTANTE

Le BTP constitue une réalité diverse (variété des tailles d'entreprises, des techniques utilisées, des modes d'organisation du travail et de répartition des tâches entre les ouvriers [6]), qui se traduit, vraisemblablement, par un appel à des qualifications différentes de la main-d'œuvre. Mais, faute de pouvoir appréhender ces paramètres (7) à travers les enquêtes de l'Observatoire EVA, on se limitera à l'analyse des emplois occupés par ces jeunes.

Ces emplois sont variés mais ils peuvent être classés en plusieurs catégories. Les emplois de maçons (y compris les ouvriers du béton armé) et la plupart des manœuvres-manutentionnaires (parmi lesquels les grutiers) correspondent aux tâches de gros œuvre (maçonnerie, coffrage, ferrailage, bétonnage) pour lesquelles les conditions de travail (chantiers en plein air) sont particulièrement défavorables. Ils regroupent environ 35 % des débutants du BTP. Pour les emplois du second œuvre, certains sont plus spécifiques au bâtiment (couvreurs, plombiers et peintres) et d'autres plus « transversaux » (8) (électriciens, menuisiers, métalliers-serruriers).

Tableau 7  
EMPLOIS OUVRIERS DÉBUTANTS DANS LE BTP (NIVEAUX VI, V ET IV)

	Effectifs ouvriers débutants dans le BTP	Poids du BTP dans ces emplois	Structure des emplois de débutants dans le BTP
Gros œuvre			
Maçons	7 820	94 %	28,6 %
Manœuvres-Manutentionnaires	1 680	15 %	6,1 %
Second œuvre			
Couvreurs-Plombiers	5 440	80 %	19,9 %
Peintres	3 510	77 %	12,9 %
Électriciens	3 550	27 %	13,0 %
Menuisiers-Charpentiers	2 410	23 %	8,8 %
Serruriers-Métalliers	780	28 %	3,3 %
Autres emplois ouvriers	2 110	3 %	7,7 %
Total	27 300	21 %	100 %

Source : CEREQ, Observatoire EVA 1976-78.

Le niveau de formation des jeunes débutants

L'apprentissage, dont l'aboutissement est, pour la plupart des jeunes, l'acquisition d'une formation de niveau CAP, est nettement moins fréquent pour les maçons - *a fortiori* pour les manœuvres et manutentionnaires - que pour les autres corps d'état. Par ailleurs, les apprentis-maçons viennent de CPA-CPPN, ce qui est moins fréquent pour les jeunes accédant aux emplois du second œuvre.

Le niveau de recrutement des ouvriers salariés du gros œuvre est également plus faible que celui des ouvriers du second œuvre : la moitié des maçons n'ont pas le niveau CAP-BEP alors que seulement le quart des menuisiers

ou des plombiers sont dans ce cas. On notera que les diplômés forment, quel que soit le métier exercé, environ les trois quarts des effectifs, à l'exception des manœuvres et manutentionnaires où ils sont bien moins nombreux.

Il faut cependant apporter quelques nuances à cette dichotomie gros œuvre/second œuvre. En effet, les peintres se rapprochent des maçons par des exigences plus faibles de niveau de formation lors des recrutements. Par contre les électriciens se démarquent de tous les autres emplois par un recours massif aux jeunes de niveau V et notamment à ceux issus de la filière BEP.

(7) A l'exception de la taille de l'entreprise recueillie dans les enquêtes sur les jeunes issus des classes terminales de l'enseignement technique.

(8) Rappelons que le secteur est sous-évalué dans ces enquêtes (cf. note 1), ce qui entraîne une sous-évaluation précisément des emplois transversaux qui ont le plus prêté à confusion entre métier et secteur, en particulier les menuisiers et les électriciens.

Tableau 8  
 ORIGINE SCOLAIRE DES DÉBUTANTS (NIVEAUX VI, V bis, V ET IV DE FORMATION)  
 DANS LES DIFFÉRENTS EMPLOIS DU BTP

(en %)

	Apprentis		Ouvriers salariés		
	Taux d'apprentissage	Part des jeunes issus des CPA-CPPN-4e parmi les apprentis	Part des jeunes issus des CPA-CPPN-4e-3e et abandons de CAP-BEP (niv. VI, Vb) parmi les ouvriers salariés	Part des jeunes issus de CAP sur l'ensemble des jeunes de niveau V	Part des diplômés sur l'ensemble des niveaux V
Gros œuvre					
Maçons	38,5	75,4	49,6	71,8	75,1
Manœuvres-Manutent.	4,3	-	60,2	60,7	62,7
Second œuvre					
Couvreurs-Plombiers	62,1	63,7	30,2	81,4	82,7
Peintres	71,2	73,6	39,5	80,6	82,6
Électriciens	50,0	60,9	14,1	45,7	79,9
Menuisiers charp.	43,6	64,9	23,2	87,9	77,0
Serrurier Métal.	58,8	54,9	23,4	98,0	80,6
Autres emplois ouvriers	21,4	47,6	39,6	67,9	72,6
Total	46,2	67,4	38,7	71,3	76,9

Source : CEREQ, Observatoire EVA 1976-78.

#### Les mobilités après l'embauche

On peut concevoir différents types de « comportements » du système productif vis-à-vis des débutants : certains emplois ont une fonction d'accueil puis de redistribution des jeunes vers d'autres activités, d'autres embauchent des jeunes déjà expérimentés, certains stabilisent leur main-d'œuvre... Qu'en est-il des jeunes de niveau V entrés dans le BTP ? Notons qu'il aurait été nettement plus intéressant d'observer ces mouvements sur l'ensemble des jeunes, puisque les mobilités de certaines catégories dépendent du jeu des mobilités qui affectent les autres, en particulier les jeunes sans formation, nombreux dans ce secteur. Mais nous ne disposons pas des résultats de l'enquête de cheminement effectuée en 1981 sur cette population qui nous auraient permis une telle approche.

Encore plus que l'analyse des recrutements, l'observation des trajectoires des jeunes de niveau V montre que les logiques de mobilisation de cette catégorie de jeunes se présentent très différemment selon qu'ils accèdent à des emplois du gros œuvre ou du second œuvre (cf.

tableau 9), et que, à l'intérieur même de certains emplois, les modalités peuvent être différentes.

• *Les emplois de maçons : emplois d'accueil et de passage pour beaucoup, emplois stables pour quelques uns [7].*

En cinq ans, les emplois de maçons ont accueilli 9 150 jeunes sur les 104 000 sortis en 1975 de CAP ou de BEP. Rappelons que 5 400 jeunes avaient été formés dans la spécialité de la construction du BTP, mais tous n'ont pas pris le chemin de ce secteur.

Pour 4 900 jeunes ce fut leur emploi d'insertion, 50 % d'entre eux n'ayant d'ailleurs pas été préparés à ce métier mais à la mécanique, à l'électricité, au travail du bois...

En mars 1980, ils ne sont plus que 3 000 (pas forcément les mêmes) à être maçons. Il y a donc eu fuite devant ce type d'emploi, le cas le plus frappant étant celui des jeunes non formés dans la construction du bâtiment qui ont rapidement abandonné cet emploi.

Tableau 9  
 TYPES DE MOBILITÉS APRÈS UNE EMBAUCHE DANS LE BTP AU COURS DES CINQ PREMIÈRES ANNÉES  
 (Hommes CAP + BEP - En %)

Secteur et emploi à l'embauche	Stabilité (1)	Rotation (2)	Fuite hors du secteur d'embauche (3)	Total
Ensemble des sortants CAP-BEP quel que soit le secteur d'embauche	42,2	14,4	43,4	100
<b>Ensemble du BTP</b>	<b>36,4</b>	<b>22,7</b>	<b>40,9</b>	<b>100</b>
Gros œuvre :				
- BTP Maçon	35,0	32,1	32,9	100
- Manœuvre en Bâtiment	28,9	14,3	56,8	100
Sous-total gros œuvre	31,9	24,2	43,9	100
Second œuvre :				
- BTP Plombier	33,1	26,4	40,5	100
- BTP Peintre	28,7	36,9	34,4	100
- BTP Ouvrier du Bois	43,9	25,3	30,8	100
- BTP Ouvrier de la Transformation des Métaux	30,7	16,1	53,2	
- BTP Électricien	34,7	21,6	43,7	100
Sous-total second œuvre	37,7	22,4	39,9	100

(1) Stabilité : pas de changement d'employeur entre l'embauche et mars 1980.

(2) Rotation : changement d'employeur sans changement de secteur entre l'embauche et mars 1980.

(3) Fuite hors du secteur d'embauche : changement de secteur entre l'embauche et mars 1980.

(Les secteurs sont ici repérés dans la nomenclature en 38 postes usuellement utilisée dans les grandes enquêtes de l'INSEE).

Que s'est-il passé entre 1975 et 1980 ?

Pour la majorité de ces jeunes (4 400 sur les 9 150 ayant transité par cet emploi), les emplois de maçons ont été des emplois provisoires, souvent des premiers emplois, ayant pour caractéristiques d'être peu qualifiés et situés dans des entreprises de taille moyenne et grande.

Pour 2 000 jeunes, par contre, il s'agissait d'un métier alliant l'idée de permanence (ils n'ont eu dans la période qu'un ou deux employeurs) à celle de progression professionnelle soutenue par une formation initiale dans ce domaine d'activité (les trois quarts ont eu une formation en construction de bâtiments). Ils ont été plutôt recrutés dans de petites entreprises ou chez des artisans. N'y a-t-il pas là, en réserve, la population destinée à renouveler ultérieurement le « noyau » [2], repéré dans certaines équipes de gros œuvre, chargé des tâches les plus qualifiées, et dont certains éléments formeront ultérieurement la maîtrise de chantier ?

• *Les emplois du second œuvre : une stabilité un peu plus grande mais des cheminements différents selon les emplois*

Globalement, on constate que les jeunes qui se sont insérés sur des emplois du second œuvre quittent moins le secteur et connaissent un peu moins de rotation interne que ceux qui travaillent dans le gros œuvre. Cependant, il existe des situations très contrastées.

Les différences dans les comportements de mobilité et surtout l'interprétation des mouvements prennent une signification très différente selon le degré de transversabilité des qualifications que ces emplois supposent.

A côté de métiers très traditionnels de peintres, plombiers, ouvriers du bois, on trouve des emplois nettement plus ouverts sur d'autres secteurs tels les électriciens d'équipement et, à un degré moindre, les ouvriers de la transformation des métaux.

Les logiques de cheminement en sont l'illustration. Dans les métiers traditionnels, peu ouverts aux autres secteurs, les logiques de carrière se rapprochent de celles des maçons avec, sans doute, une propension moins forte à quitter le métier, mais caractérisées par de très importants mouvements de rotation interne au secteur : peut-être est-ce le signe que ces métiers sont, encore plus que les emplois de maçons, concentrés dans de petites entreprises ?

Par contre pour les électriciens qui occupent majoritairement des emplois qualifiés et dont le niveau de formation à l'embauche est nettement plus élevé que dans les autres métiers, la logique des mouvements est autre :

— les mobilités concernent tout autant les emplois qualifiés que les moins qualifiés alors que la mobilité des maçons est plutôt concentrée sur cette dernière catégorie ;

— parmi ceux qui sont stables chez leur employeur, plus nombreux sont ceux qui sont titularisés ou qui obtiennent des promotions en devenant techniciens par exemple ;

— dans les mouvements de rotations intra-sectoriels, les jeunes changent d'entreprise mais non d'emploi, signe qu'ils ne renoncent pas à faire une carrière d'électricien ;

— les fuites hors du secteur concernent beaucoup de jeunes qui vont dans la construction électrique ou la production d'électricité (EDF en particulier), secteurs qui stabilisent leur main-d'œuvre et qui offrent plus de possibilités de promotions ultérieures.

Après cinq ans de cheminement beaucoup de jeunes (ayant le niveau CAP ou le BEP), qui travaillent dans le BTP, se déclarent « qualifiés ».

Tableau 10

Emplois	Pourcentage d'OQ
Maçons	71
Plombiers	84
Peintres	78
Ouvriers du bois	78
Électriciens	85
Ensemble du BTP	79
Ensemble CAP-BEP	76

Dans l'ensemble, la part des jeunes occupant un emploi « qualifié » (9) dans le BTP est supérieure à celle des jeunes de niveau V occupés en mars 1980 : 79 % d'entre eux se déclarent ouvriers qualifiés contre 76 % pour l'ensemble de la promotion.

Cependant on retrouve à ce niveau le clivage gros œuvre/second œuvre : il n'y aurait que 71 % d'ouvriers qualifiés parmi les jeunes maçons.

A l'intérieur du second œuvre apparaît un certain *continuum* qui va des peintres et menuisiers (78 % d'OQ) aux plombiers et surtout aux électriciens (85 % d'OQ).

\*  
\* \*

En l'état actuel des enquêtes de l'Observatoire, il n'est pas possible d'observer l'évolution des recrutements à quatre ans d'intervalle des sortants du système éducatif. Mais si l'on se limite à l'examen de deux promotions de CAP-BEP, l'une issue du système éducatif en 1975, l'autre en 1979, certains éléments d'évolution apparaissent.

La comparaison des premiers emplois occupés par les jeunes sortis de CAP-BEP en 1975 (10) avec les emplois, en mars 1980, de ceux sortis en 1979, montre une parfaite stabilité des effectifs occupés dans le BTP, quel que soit leur emploi. Par contre on observe pour tous les emplois d'ouvriers une certaine baisse des recrutements des titulaires de CAP-BEP, qui a pour effet d'accroître légèrement la part des débutants du BTP dans l'ensemble des embauches à ce niveau.

Dans un contexte général de baisse des recrutements, y compris dans le BTP, que signifie le maintien d'une offre d'emploi pour les jeunes sortis de LEP au niveau V ?

Quelle interprétation donner à ce constat, en attendant des éléments d'information, en particulier sur l'insertion des jeunes sortis de l'école sans formation, qui permettraient de mieux l'étayer ? Plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

— tout d'abord, il ne faut pas oublier qu'embauche n'est pas synonyme d'emploi durable dans le secteur. Il peut donc s'agir d'un appel provisoire aux jeunes de niveau CAP-BEP pour lesquels le BTP constituerait une activité d'attente avant de se diriger puis de se stabiliser dans d'autres secteurs ;

(9) Il s'agit ici de la classification déclarée par les individus et non d'une analyse de contenu des tâches.

(10) Il s'agit de la structure des premiers emplois occupés par les jeunes sortis en 1975 de CAP-BEP observés dans l'enquête de cheminement de 1980 et non des emplois occupés en mars 1976 de l'enquête d'insertion effectuée à cette date, laquelle sous-estime le secteur BTP, comme on l'a déjà indiqué.

Tableau 11  
COMPARAISON DES EFFECTIFS D'OUVRIERS DÉBUTANTS DE NIVEAU V, EN 1975 ET 1979

	Jeunes sortis en 1975 de LEP		Jeunes sortis en 1979 de LEP	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Ouvriers du BTP	13 500	24,2	13 490	25,6
Total ouvriers débutants	55 640	100	52 660	100

Source : CEREQ, Observatoire EVA, Enquête de cheminement CAP-BEP 1980, Enquête d'insertion CAP-BEP 1980.

— l'offre d'emplois se maintiendrait dans le BTP en raison d'une baisse de la main-d'œuvre immigrée. Mais est-ce vraiment les jeunes issus de CAP ou de BEP qui constitueraient la main-d'œuvre de substitution ?

— ou encore, est-ce l'amorce d'une réorganisation du travail ou le besoin accru de qualifications lié au changement de taille des chantiers et au développement des travaux de réhabilitation notamment, qui amèneraient les entreprises à modifier leurs recrutements de certaines catégories d'emplois ?

— ne serait-ce pas plutôt la présence accrue sur le marché du travail de jeunes formés qui ne trouvent pas d'emploi dans les autres secteurs d'activité et viennent concurrencer, à leur avantage, les jeunes sans formation lors des recrutements ?

Françoise AMAT et Xavier VINEY  
chargés d'études au CEREQ

#### Bibliographie

[1] Cf. Article de M. Campinos-Dubernet et J.M. Grando, « Le BTP de 1945 à 1980 : Les évolutions progressives des conditions d'emplois et de travail » in *Formation emploi* n° 6, p.25.

[2] M. Campinos-Dubernet, *Emploi et gestion de la main-d'œuvre dans le BTP-Mutations de l'après-guerre à la crise*, Note de travail, CEREQ, mai 1982, p. 36.

[3] P. Clémenceau et J.P. Géhin, « Le renouvellement de la main-d'œuvre dans les secteurs : quelles conséquences pour l'accès des jeunes aux emplois » in *Formation Emploi* n° 2, La Documentation française, avril-juin 1983, p. 7.

[4] Cf. *Note d'information* du CEREQ n° 67, L'apprentissage, mars 1981 et M.H. Gensbittel, P. Maréchal, X. Viney, M. de Virville, *Cinq ans après le LEP*, doc. ronéoté, CEREQ, octobre 1981.

[5] P. Maréchal et X. Viney, « Les premières années de la vie active des jeunes sortis en 1975 des classes terminales de CAP et de BEP », in *Formation Emploi* n° 2, La Documentation française avril-juin 1983, p. 19.

[6] Dossier du CEREQ n° 25, *L'industrialisation du gros œuvre du Bâtiment - Conséquences sur le travail des ouvriers de chantier*, F. Amat, M. Campinos-Dubernet, G. Denis, A. d'Iribarne, La Documentation française, juillet 1980.

[7] P. Maréchal et X. Viney, *La place et le rôle des emplois de maçons sur le marché du travail des jeunes sortant de CAP et de BEP*, CEREQ, note ronéotée, 1982.

## LES FORMATIONS AUX MÉTIERS DU BTP

Les formations plus spécialement destinées à déboucher sur les professions du BTP sont variées ; il en existe à tous les niveaux allant des formations d'ingénieurs des travaux publics en passant par celles de techniciens (dispensées en IUT-STS ou, au niveau IV, dans les sections F4 et F9 des baccalauréats techniques) jusqu'aux formations ouvrières de loin les plus nombreu-

ses. Bien qu'il soit difficile de chiffrer avec précision le poids respectif de ces différentes filières (difficultés de classement dans un groupe BTP pour les formations des niveaux supérieurs), on peut fournir une estimation fixant l'ordre de grandeur des flux de formés selon les différents niveaux :

Niveaux I - II Formation ingénieur T.P	Niveau III IUT ou STS des spécialités du BTP	Niveau IV Bac F4 + F9 + BT des spécialités du BTP	Niveau V apprentissage inclus	Total
2 %	5 %	8 %	85 %	100 %

Nous rappellerons quelques caractéristiques générales des formations techniques courtes en nous appuyant sur les statistiques du ministère de l'Éducation pour l'année 1978-1979.

On a recensé environ 53 000 jeunes gens présents en dernière année de formation de niveau V, qu'ils soient sur le point de sortir d'une filière scolaire (50 %) ou de l'apprentissage (50 %). Dans les formations scolaires, le CAP en trois ans est largement majoritaire (80 %). Le tableau suivant précise les effectifs et le poids des différentes filières de formation du BTP au niveau V. Il montre en particulier qu'on peut schématiquement établir trois groupes principaux :

— les formations à dominante scolaire constituées des spécialités mines et carrières, métalliers, mécaniciens d'engins des travaux publics en CAP trois ans principalement ou celles de conducteurs d'engins de travaux publics et de dessinateurs du BTP en BEP ou CAP deux ans ;

— les formations où l'apprentissage domine, il s'agit essentiellement de la peinture ;

— les autres formations où il existe un partage entre filière scolaire et apprentissage : construction en bâtiment, plombiers, électriciens d'équipement et charpentiers-menuisiers.

### ÉLÈVES INSCRITS EN DERNIÈRE ANNÉE DE NIVEAU V SELON LES SPÉCIALITÉS ET FILIÈRES DE FORMATION (Hommes)

Spécialité de formation	Importance respective des différentes filières scolaires				Poids respectif des filières scolaires et de l'apprentissage			Effectif total d'inscrits en dernière année de niveau V
	CAP 3 ans troisième année	CAP 2 ans deuxième année	BEP deuxième année	Total	Filière scolaire	Apprentissage	Total	
Mines et Carrières	86,1	5,4	8,5	100	65,3	34,6	100	505
Travaux publics	11,7	14,9	73,4	100	73,9	25,8	100	717
Bâtiment (sans Métalliers)	70,0	0,1	29,9	100	45,1	54,9	100	9 523
Plombiers	87,2	0,4	12,4	100	43,0	57,0	100	9 081
Peintres	90,3	1,3	8,4	100	27,4	72,6	100	5 853
Conducteurs d'engins	36,0	64,0	—	100	94,1	5,9	100	1 526
Dessinateurs BTP	2,2	3,2	94,7	100	88,1	11,9	100	1 789
Métalliers	85,7	0,1	14,2	100	69,4	30,6	100	5 256
Mécaniciens d'engins TP	80,4	19,6	—	100	93,5	6,5	100	306
Électricité, Options D,E	99,7	0,3	—	100	44,1	55,9	100	7 464
Charpentiers	100	—	—	100	49,7	50,3	100	1 050
Menuisiers	98,9	1,1	—	100	53,1	46,9	100	10 427
<b>Total</b>	<b>79,3</b>	<b>4,6</b>	<b>16,1</b>	<b>100</b>	<b>50,4</b>	<b>49,6</b>	<b>100</b>	<b>53 502</b>

Source : Statistiques des Enseignements - Tableaux et Informations n° 12/1980 - 4. 3b - Les élèves de l'Enseignement du second degré - Enseignement du second cycle professionnel court public et privé - Année scolaire 1978-1979, SIGES, ministère de l'Éducation.

Pour les formations des filières scolaires, on a rassemblé quelques données sur l'évolution des effectifs entre les années scolaires 1974-1975 et 1978-1979. On observe globalement une progression d'environ 20 % des effectifs sur cette période, un peu plus rapide en BEP qu'en CAP. Mais cette évolution est très différente selon les spécialités.

Pour l'apprentissage il n'a pas été possible d'évaluer précisément les évolutions sur cette période (les statistiques disponibles n'étant pas homogènes). On peut cependant dire que, globalement, la filière a vu ses effectifs augmenter, sur cette période, d'environ 15 %, cette croissance se ralentissant très nettement en fin de période.

Spécialités	Évolution
Mines + TP + Construction en Bâtiment + Métallier	+ 26,7
Peinture + Plomberie	+ 15,7
Conducteurs d'engins	+ 47,5
Dessinateurs BTP	+ 14,9
Électriciens d'équipement	+ 30,3
Charpentiers-Menuisiers	+ 27,5
<b>Ensemble</b>	<b>+ 20,0</b>